



PROCÈS-VERBAL

COMMISSION REGIONALE SPORTIVE ET DES CALENDRIERS

Réunion du :	20 Juillet 2021
à :	9h

Présidence :	MME. Fatima BALSA
--------------	-------------------

Présents :	MME. SIMON Béatrice MM. ROUER Bernard, MARCHAL Jean-Paul, FAURRE Alain, DUMIOT Dominique, DE MARI Didier et SMAGUE Stéphane
------------	---

Assiste à la séance	M. BLANCHARD Julien
---------------------	---------------------

I – R2F

Suite au Procès-Verbal de la Commission d'Appel de la Direction Nationale du Contrôle de Gestion voici l'équipe retenue au volontariat.

Equipes retenues sur volontariat

R2F (1 place disponible à ce jour)	
1	Tours FC (2)
2	ES Notre Dame d'Oé
3	ES Nogent le Roi
4	ENT. RCB Bordes
5	FCO St Jean de la Ruelle
6	FCM Ingré

A noter que les membres de la Commission ne prennent part ni aux délibérations ni à la prise de décision des dossiers concernant leur club.

Les présentes décisions sont susceptibles de recours devant la Commission Régionale d'Appel Général de la Ligue Centre-Val de Loire de Football (secretariat@centre.fff.fr), dans les conditions de forme prévues aux articles 188 à 190 des Règlements Généraux de la FFF et 44 des Règlements Généraux de la Ligue et de ses Districts :

- dans un délai de 3 jours à compter du lendemain du jour de leur notification pour les décisions portant sur l'organisation ou le déroulement de la compétition ou relatives à un litige survenu lors des 4 dernières journées de la compétition
- dans un délai de 7 jours à compter du lendemain du jour de leur notification dans les autres cas

La Présidente de la Commission
BALSA Fatima

Le Secrétaire de séance
ROUER Bernard

PUBLIÉ LE 21/07/2021